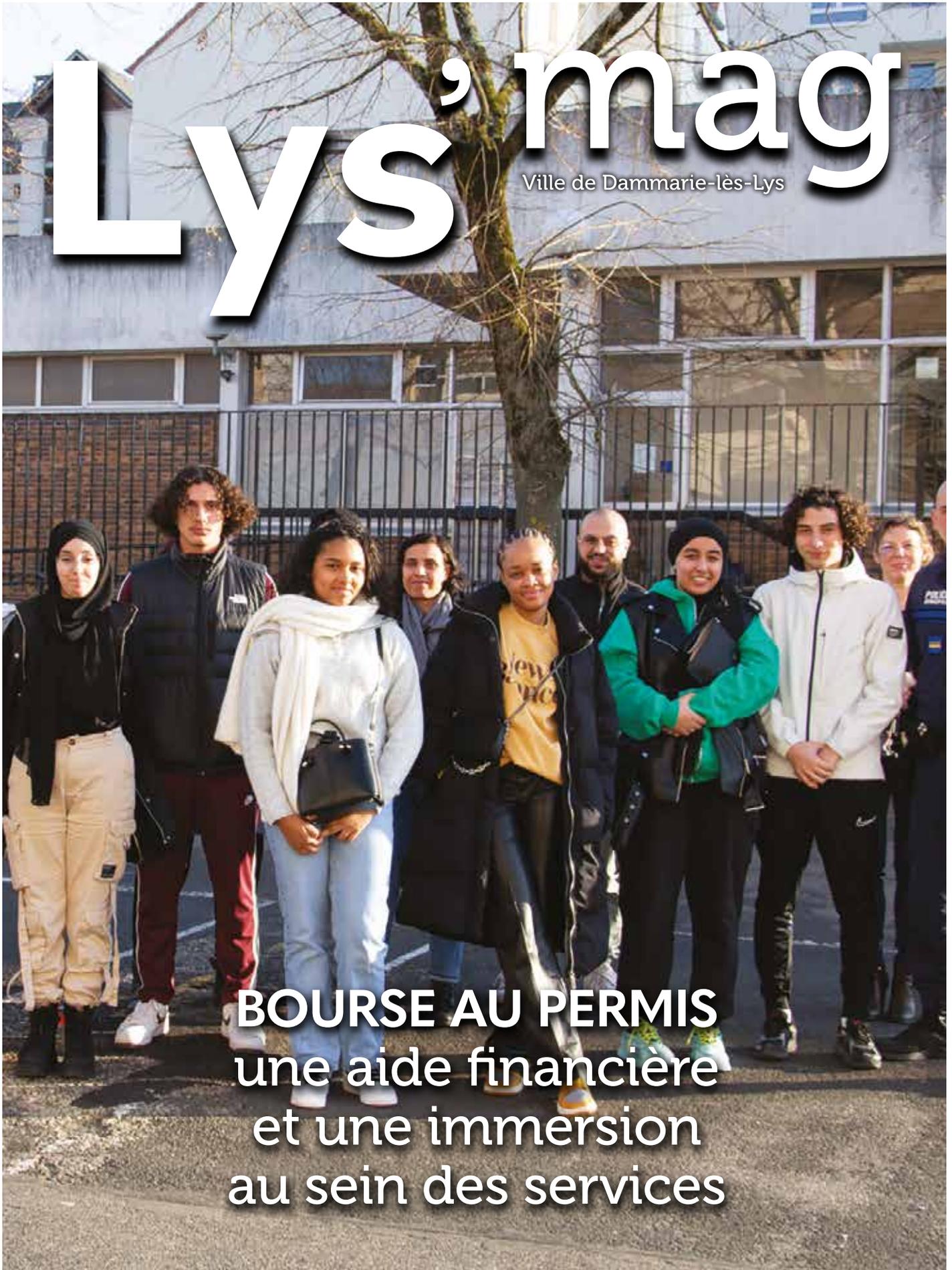


Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

BOURSE AU PERMIS
une aide financière
et une immersion
au sein des services





Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Je souhaiterais renouveler mon passeport. Cependant je n'arrive pas à obtenir un rendez-vous, comment faire ?

Actuellement la Ville fait face à une forte demande d'obtention de titre d'identité. Des créneaux sont ouverts régulièrement via la plateforme de l'ANTS : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> La plateforme propose des rendez-vous dans un rayon de 20, 40 ou 60km. Pour un rendez-vous à Dammarie-lès-Lys contactez le service des formalités administratives au 01 79 76 96 00. Pour information sachez que la Ville a l'obligation de répondre également aux demandes provenant d'habitants d'autres villes.



Est-il toujours possible d'obtenir l'aide financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau ?

La Ville encourage toujours cette démarche écoresponsable, en proposant le financement d'un récupérateur d'eau à hauteur de 50 % de son prix d'achat, avec pour plafond 200 € de subvention. Pour bénéficier de cette aide consultez le règlement et complétez le formulaire sur mairie-dammarie-les-lys.fr



Existe-t-il un service de ramassage et de broyage des végétaux, qui se rendrait au domicile des particuliers ?

La Ville ne se rend pas au domicile des habitants pour assurer un service. Le SMITOM-LOMBRIC ne propose pas ce type de service mais seulement le ramassage du conteneur des déchets verts. Le seul moyen de vous débarrasser des déchets issus de l'abattage est de débiter le bois, de couper les branches dans des tailles transportables puis de vous rendre dans n'importe quelle déchèterie de l'agglomération. À Dammarie-lès-Lys la déchèterie, accessible gratuitement, se situe au 4 rue de Seine.



Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6-10 Un budget municipal
marqué par l'inflation

P.11 Le projet cœur
de ville avance

P.12-13 Top départ
pour la deuxième édition
de la Bourse au permis

P.14-17 Budget participatif,
la Ville concrétise des
projets citoyens

P.18 Tribune libre

P.19 Des chats
à la recherche d'une
famille d'accueil

P.20-21 Rétrospective

P.22-23 Agenda

Lors du Conseil municipal du 13 avril dernier, la Ville a voté le budget municipal 2023. Un budget fortement marqué par l'inflation croissante, notamment avec la flambée des prix de l'énergie et l'augmentation des prix de quasiment tous les produits, fournitures, matériaux

et services. Malgré ce contexte financier particulièrement difficile, comme je l'avais annoncé en janvier, le taux communal de la taxe foncière n'augmentera pas à Dammarie en 2023. Comme vous pourrez le lire dans l'article consacré à ce sujet, nos priorités sont claires. Elles concernent le soutien à la scolarité, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, la citoyenneté, l'écologie, la transition énergétique et la sécurité.

Ce mois de mai sera marqué par le vote auquel nous vous invitons à prendre part pour choisir les projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif de la Ville. Cette année encore, vous avez été nombreux à nous soumettre des projets. Merci à toutes et tous pour votre engagement et vos idées ! Il est donc maintenant temps de voter !



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

Vous avez du 8 au 13 mai pour participer en indiquant vos trois projets préférés. À l'issue d'un dépouillement public, nous dévoilerons les projets retenus le samedi 13 mai à 18h à la Maison des Ressources à l'Espace Albert Schweitzer. Nous espérons

que vous serez nombreux à participer à ce vote et à soutenir cette initiative participative. Découvrez les projets soumis au vote en page 16 et 17.

Au titre des actions associant utilité pour les Dammariens et citoyenneté, nous lançons également la deuxième édition de la Bourse au permis. Cette aide financière d'un montant de 900 €, soit environ la moitié du coût d'un permis selon le Ministère de l'Intérieur, est destinée aux jeunes âgés de 17 à 25 ans, en contrepartie d'une implication bénévole au sein des services municipaux et d'une sensibilisation spécifique à la sécurité routière organisée par la Ville. Vous avez jusqu'à la fin du mois pour constituer votre dossier et le déposer auprès de la Structure Information Jeunesse.

Bien sincèrement.

Carnet

Naissances :

Bienvenue à
DOGBONOU Charlene,
TELLIER KNOCKAERT Owen et
OZCAN Liva.



Inscription à la Guinguette de Printemps

La guinguette de printemps aura lieu le 9 juin dès 14h en bords de Seine !

Cet évènement festif et dansant est réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus.

... Inscription du 9 au 17 mai auprès du CCAS de 9h à 11h et de 14h à 16h30 (fermeture le lundi 15 mai matin) au 593 rue du Bas Moulin.

Il faut impérativement venir munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile et du règlement (5 € pour les dammariens et 10 € pour un accompagnant) par chèque à l'ordre de la régie "recette seniors" ou en espèces.

Fermeture des services municipaux

En raison du pont de l'ascension, les services administratifs de la Ville seront exceptionnellement fermés au public le vendredi 19 mai.

La Médiathèque fermera également ses portes, y compris le samedi 20 mai. La piscine municipale Jean Boiteux restera ouverte aux horaires habituels, vendredi, samedi et dimanche.

La Ville vous aide à organiser la fête des voisins !

Vendredi 2 juin c'est la 24^e édition de la fête des voisins. À cette occasion la Ville apportera son soutien aux habitants qui souhaitent organiser un évènement dans leur rue ou leur quartier, par le prêt de tables et de chaises. Aucune barrière ne pourra être prêtée. Merci de veiller à organiser votre évènement en dehors de la voie publique. Vous avez jusqu'au 12 mai 2023 pour remplir votre demande de pré-réservation de matériel communal disponible sur le site Internet de la Ville et pour l'envoyer sur g.rabu@mairie-dammarie-les-lys.fr. Attention, toute demande incomplète ne sera pas traitée.

... Une fois votre demande validée par la Ville, vous devrez remettre un chèque de caution d'un montant de 300 euros, libellé à l'ordre de la régie "Fêtes et Manifestations", à retourner à la Mairie de Dammarie-lès-Lys – Service communication et évènementiel, 26 rue Charles de Gaulle – 77190 Dammarie-lès-Lys.



« Athlé...prêt partez ! »

Dammarie-lès-Lys, labélisée Terre de Jeux, prépare les prochains Jeux Olympiques en organisant une journée sportive autour de la discipline de l'athlétisme. Samedi 13 mai, petits et grands pourront s'initier à de la marche nordique sur un parcours de 5 km en forêt, participer à une course ou s'essayer à diverses activités comme du renforcement musculaire, du saut en longueur ou du lancer. Une structure gonflable pour les enfants sera mise en place ainsi qu'un espace de restauration.

... Rendez-vous au stade du complexe sportif Jean Zay de 14h à 17h. Entrée libre.



Modalités d'inscription au vide-greniers du 3 septembre

Cette année les modalités d'inscription évoluent.

Les inscriptions auront lieu du 1^{er} au 30 juin pour le vide-greniers du dimanche 3 septembre 2023.

Pour vous inscrire il est nécessaire de :

- compléter la fiche d'inscription disponible en ligne ou dans les accueils de la Ville ;
- signer le règlement intérieur ;
- joindre un règlement uniquement par chèque libellé à l'ordre de la régie Fêtes et Manifestations ;
- joindre les pièces justificatives demandées.

⋮ **Attention toute demande incomplète ne sera pas traitée. Merci de retourner votre dossier d'inscription par courrier à la Mairie de Dammarie-lès-Lys – Service communication et évènementiel, 26 rue Charles de Gaulle – 77190 Dammarie-lès-Lys.**

Lorsque votre inscription aura été validée, vous recevrez une autorisation de participation délivrée par la Ville.

Lutte contre le harcèlement de rue

« Où est Angéla ? » est un dispositif qui vise à lutter contre le harcèlement de rue en créant un réseau de lieux sûrs qui accueilleront les personnes en difficulté. Il suffira à une victime d'entrer dans un de ces lieux, identifié par un sticker apposé sur sa vitrine, et de demander Angéla pour se signaler de façon discrète. Le personnel comprendra alors son besoin d'aide. La personne pourra rester à l'intérieur de l'établissement jusqu'à ce qu'elle soit hors de danger ou qu'un taxi, un parent, un ami ou que la police arrive.

⋮ **Vous êtes commerçant, restaurateur, vous tenez un bar ou tout autre établissement qui accueille du public, que ce soit en journée, en soirée ou la nuit ? Vous souhaitez des informations sur le dispositif « Où est Angéla ? » et peut être devenir partenaire ? Envoyez un mail à cispd@camvs.com**



Baptême de plongée

Faites un baptême de plongée avec l'association ESD Plongée les samedis 27 mai et 3 juin de 15h30 à 17h30. Accessible à partir de 12 ans (attention les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal afin de signer une autorisation parentale sur place), les baptêmes seront encadrés par trois animateurs. L'activité est gratuite après avoir acquitté le droit d'entrée de la piscine municipale Jean Boiteux.

⋮ **Informations au 06 70 48 58 36.**

Tarifs : 2,50€ pour les moins de 18 ans et 3,50€ pour les adultes.

UN BUDGET MUNICIPAL marqué par l'inflation

Le 13 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2023. Sa préparation s'est révélée complexe au regard de nombreuses incertitudes et de l'inflation galopante qui touchent de multiples domaines et renchérissent le coût des dépenses pour la Ville. Le Maire nous en présente les grandes lignes.

Lys'mag : Monsieur le Maire, pouvez-vous nous exposer succinctement le contexte d'élaboration budgétaire ?

Gilles Battail, Maire de Dammariè-lès-Lys : Ces trois dernières années, les finances publiques ont été marquées par différentes crises, sanitaire avec la Covid-19 et aujourd'hui énergétique. La guerre en Ukraine

et le contexte international tendu ont ralenti le redressement des finances des collectivités qui font face à une flambée générale des prix et plus particulièrement de l'énergie. L'inflation est aujourd'hui estimée à 6,3 % selon l'Insee. Un taux jamais atteint depuis les années 80. Cette situation affecte aussi bien le budget des particuliers que celui des collectivités.

Lys'mag : Quels sont spécifiquement les effets de la crise énergétique ?

G.B : La Ville détient, exploite et entretient de nombreux équipements comme les écoles, les gymnases, les bâtiments culturels et administratifs... La majorité d'entre eux a plus de vingt ans, ils ont été construits à des périodes où les dépenses énergétiques n'étaient pas réellement prises en compte. Aujourd'hui cette situation entraîne un surcoût de près de 3 millions d'euros, soit un bond de 31,13 % en raison de la multiplication par 4 des tarifs de l'électricité et par 2 du gaz. Ces augmentations sont néanmoins amorties grâce à l'adhésion de la Ville au SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine-

et-Marne) qui permet de bénéficier de tarifs négociés. Nous avons aussi réalisé des économies depuis l'application des mesures de sobriété énergétique, comme l'extinction de l'éclairage public la nuit, la limitation des illuminations de fin d'année et la poursuite du changement des ampoules par des leds. La géothermie, mise en place depuis 2017, a également permis à la Ville de limiter l'impact de la hausse des tarifs du gaz pour le chauffage des infrastruc-



**Dépenses
de fonctionnement**
33 437 295 €

Charges
de personnel
17 880 000 €

Charges exceptionnelles
116 000 €



tures reliées à ce réseau de chaleur. Cette ressource compétitive et renouvelable a notamment permis d'assurer l'ouverture de la piscine municipale alors que des communes ont choisi de fermer cet équipement qui est l'un des plus onéreux.

Lys'mag : Quels sont les autres postes de dépenses qui ont le plus évolué ?

G.B : Je dirais malheureusement tous, comme nous le constatons au quotidien dans notre vie personnelle. Outre l'énergie, le coût de nombreux matériaux ou prestations de services a très fortement augmenté.

Les entreprises qui travaillent ou fournissent la Ville répercutent l'inflation et les augmentations salariales sur leurs prix. Ainsi le prix des repas de restauration scolaire a progressé de 16,59 % en 2023 et une autre hausse est prévue dans le cadre du renouvellement du marché en juillet prochain. L'analyse des spécialistes dans ce secteur annonce à minima 1 € minimum par repas. À ces coûts supplémentaires extérieurs, s'ajoute une augmentation de la masse salariale de 2,91 % en raison de la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique.

◀ Les mesures de sobriété énergétique, comme l'extinction de l'éclairage public la nuit, contribuent aux économies réalisées cette année.

Lys'mag : Qu'en est-il concernant les recettes ?

G.B : C'est un principe qu'il est toujours bon de rappeler : les collectivités doivent présenter un budget en équilibre, soit un montant de dépenses et de recettes équivalent. Au titre des recettes, les financements publics sont en légère hausse de 2,90 % grâce à une revalorisation des dotations de l'État dont la Dotation Globale de Fonctionnement avec un montant de 7 692 971 € inscrit au budget de la Ville en 2023. Notre commune, dont les finances sont saines et maîtrisées depuis de nombreuses années, n'a bénéficié en 2022 d'aucun des dispositifs mis en place par l'État via la loi de finance rectificative, instaurée pour les collectivités fragilisées par l'inflation et par le relèvement du point d'indice. Toutefois l'État a décidé de renouveler ce dispositif d'aide financière en 2023 et la commune essaiera d'en bénéficier.

Lys'mag : Attendez-vous des subventions particulières ?

G.B : Un Fonds vert a été annoncé l'été dernier par le Gouvernement pour accélérer la transition écologique des collectivités et pour les aider dans leurs projets de rénovation de bâtiments énergivores, de modernisation de l'éclairage public ou de mise en place de zones à faible émission. Dans le cadre de notre démarche permanente de financements, nous présenterons des dossiers pour en bénéficier.



Facture énergétique, achats de fournitures (papeterie, mobilier...) et prestations de service

11 985 250 €

Intérêt remboursement de la dette

648 891 €

Provisions 106 000 €

Dépenses imprévues

100 000 €

Subventions aux associations, droits auteurs ...

2 601 154 €



▲ **Le soutien aux apprentissages des fondamentaux et l'éveil aux arts sont des priorités.**

À ce titre, les versements de la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine) et de la Région Île-de-France restent stables et la CAF poursuit son soutien pour les actions à destination de la petite enfance avec une hausse de subvention de près de 11 %.

Lys'mag : Dans ce contexte quelle est la marge de manœuvre pour le budget communal ?

G.B : Les hausses des prix et le soutien insuffisant de l'État nous ont contraints à choisir entre deux alternatives : augmenter les recettes, le levier principal étant l'augmentation de la taxe foncière ou limiter les dépenses. Notre décision a été de ne pas toucher à la taxe foncière, car comme je l'ai déjà expliqué, cette mesure ne concernerait que certains Dammariens et son niveau est déjà élevé. Par ailleurs, même si nous n'augmentons pas le taux communal, d'autres taux ne dépendent pas de la ville et progressent souvent. Nous avons donc opté pour un cadrage strict des dépenses en priorisant bien

En dépit de la hausse des charges de fonctionnement, le budget municipal voté le 13 avril ne prévoit pas d'augmentation du taux communal de la taxe foncière.

évidemment nos obligations réglementaires, en termes de sécurité des personnes et des biens, les actions, les dispositifs ou les opérations existantes, les plus utiles et celles déjà lancées.

Lys'mag : Concrètement quelles sont vos priorités ?

G.B : Nos priorités portent d'abord sur le soutien à la scolarité afin de favoriser l'acquisition des fondamentaux, l'insertion sociale et professionnelle, notamment des jeunes, et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Nous voulons également continuer à nous engager en faveur de la

sécurité des Dammariens, de la citoyenneté, de la préservation des ressources et de la transition énergétique.

Lys'mag : Pouvez-vous illustrer ces priorités par quelques actions concrètes ?

G.B : Pour les 2 700 élèves des groupes scolaires, le soutien à la lecture, dont la maîtrise est essentielle mais malheureusement aujourd'hui non atteinte, est notamment apporté par les « Clubs coup de pouce » et par le biais d'animations à la Médiathèque. Dès le plus jeune âge, dans nos équipements de petite enfance, nous accordons une large place à la lecture. Les apprentissages et les connaissances peuvent aussi être transmis par des moyens ludiques, artistiques et numériques. Ainsi nous maintenons les spectacles jeune public, une sensibilisation à la musique via des interventions du CMR (Centre Musicaux Ruraux) dans les écoles et sur le temps périscolaire, les ateliers de type robotique, qui abordent les mathématiques différemment. Les jeux de société sont aussi des outils pour apprendre à respecter des consignes et à se concentrer. La Ludothèque à l'Espace Albert Schweitzer accueille beaucoup d'enfants.

Lys'mag : Plusieurs actions sont destinées aux jeunes ?

G.B : La Ville poursuit en effet ses actions afin de les aider à s'orienter dans leurs études et dans leur futur emploi. Ils bénéficient d'un accompagnement individuel avec la Structure Information Jeunesse qui pilote plusieurs dispositifs municipaux dont ils sont les bénéficiaires : la Bourse au permis, qui consiste

en une aide au financement de ce précieux examen, le passage du BAFA, pour ceux qui souhaitent se spécialiser dans les métiers de l'animation ou avoir accès à un premier job étudiant ou encore l'opération Sac Ados, qui leur permet de bénéficier d'une aide pour monter un projet de vacances. Dans ces trois cas, ces dispositifs favorisent une démarche d'autonomie, de responsabilité et de citoyenneté avec par exemple une immersion au sein des services municipaux et un atelier de prévention contre les conduites à risques au volant.

Lys'mag : En quoi consiste l'accompagnement des personnes les plus vulnérables ?

Gilles Battail : Je commencerai par dire que les premières attentes sont l'écoute, la bienveillance et je veux saluer à cette occasion tous nos agents du CCAS (Centre communal d'action sociale) qui sont particulièrement impliqués. Nous avons souhaité fin 2022 intégrer le dispositif France Services qui vise à accompagner les personnes dans leurs

démarches auprès d'organismes comme la CAF, la Direction Générale des finances publiques pour les impôts ou Pôle Emploi par exemple. En parallèle, comme un grand nombre d'entre elles se font dorénavant par Internet, je me réjouis du développement de la Maison des Ressources qui propose dorénavant très régulièrement des ateliers numériques, notamment pour les Dammariens qui ne maîtrisent pas du tout l'informatique.

L'une de nos priorités est d'améliorer la performance énergétique de nos équipements communaux, qui sont assez anciens et ne répondent pas aux enjeux actuels.

L'un de nos objectifs prioritaires est de lutter contre l'isolement, la solitude et de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Je remercie toutes les associations qui œuvrent pour la solidarité et l'entraide. Nous leur apportons notre soutien sous différentes formes, qu'il s'agisse



▲ Le château Soubiran, en travaux à cause de présence de vrillettes, accueillera à nouveau les mariages et une partie des services municipaux.

de subvention, de prêt de salle et de matériel, de mise en place d'actions partenariales. Nous sommes également très investis dans le domaine de la santé dans le cadre d'actions de prévention et de sensibilisation, la santé, on ne le dira jamais assez, reste le bien le plus précieux de chacun d'entre nous.

Lys'mag : On constate un budget important pour les travaux dans les bâtiments ?

Gilles Battail : L'une de nos priorités est d'améliorer la performance énergétique de nos équipements communaux, qui sont assez anciens et dont la conception et la construction de ce fait ne sont pas conformes aux enjeux actuels. Le nombre de bâtiments concernés et les sommes à engager sont très importants. Nous avons donc programmé des interventions sur plusieurs années. Ce projet nous a également conduits à nous questionner sur la localisation des services municipaux, certains locaux n'étant pas satisfaisants pour accueillir les agents et les administrés. Le service scolaire et



▲ La Maison des Ressources propose des ateliers d'initiation à l'informatique pour les Dammariens qui ne le maîtrisent pas.



▲ En plus de leurs missions quotidiennes, les agents de la Police municipale sensibilisent les plus jeunes au respect du code de la route et aux bons gestes à adopter en tant que piéton.

Le service scolaire et périscolaire, qui accueille beaucoup de public, prendra place à l'hôtel de ville

périscolaire, qui accueille beaucoup de public dans des locaux peu adaptés, se retrouvera au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville qui sera alors totalement accessible. Les agents qui y sont actuellement déménageront au château Soubiran, dès la fin des travaux liés à la présence de vrillettes dans le bois des parquets et des poutres. La salle des mariages y reprendra sa place et la salle du Conseil municipal sera dans le même lieu, comme cela est le cas dans la majorité des villes. De même, les agents du CCAS s'installeront dans un bâtiment communal rénové, occupé auparavant par la PMI, situé rue Jean-Philippe Rameau. Tous les services les plus fréquentés seront ainsi en centre-ville, dont la transformation et la requalification se seront poursuivis.

Bien évidemment des travaux d'amélioration seront également réalisés dans les écoles et les équipements sportifs.

Lys'mag : La valorisation et la protection des espaces naturels sont aussi une priorité pour conserver un cadre de vie agréable ?

G.B : En effet je suis toujours heureux, quand je parle de Dammarie, de mettre en avant ses espaces verts et boisés, ses parcs, ses 14 hectares de verdure et 8 000 arbres. Comme nous l'avons déjà expliqué dans le précédent magazine, nous sommes très soucieux de protéger et d'entretenir notre patrimoine arboré, les arbres jouant un rôle important dans la qualité de l'air et la lutte contre la chaleur. Nous constatons que c'est un sujet qui touche les Dammariens puisqu'un projet dans le cadre du précédent budget participatif a permis la plantation d'arbres fruitiers et un projet de nature un peu similaire sera soumis au vote des Dammariens pour l'édition 2023. Des études sont égale-

ment menées sur la gestion des espaces verts, qui nous permettront de faire les choix les plus pertinents lors de la plantation de nouveaux végétaux, en fonction de leur besoin en eau et de leur entretien. Il s'agit aussi d'adopter une gestion différenciée en adaptant la tonte, le ramassage et le désherbage selon l'usage et la fréquentation de chaque espace. Et puisque l'eau est précieuse, nous poursuivons notre aide financière pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau.

Lys'mag : Pour conclure, vous avez évoqué, au titre de vos priorités, la sécurité des Dammariens. Quels sont les moyens qui y sont consacrés ?

G.B : Notre police municipale et ses agents en sont des acteurs majeurs. Depuis quelques mois, ils travaillent sept jours sur sept, avec une amplitude horaire plus étendue. Leurs interventions sont nombreuses et touchent des champs très larges : nuisances, conflits de voisinage, sécurité sur la voie publique, contrôles de vitesse et de stationnement... Leurs compétences et leurs actions sont saluées par leurs homologues de la police nationale avec lesquels ils interviennent de plus en plus souvent. Nous tenons beaucoup au lien avec les Dammariens et en particulier les jeunes. C'est pourquoi ils participent ou mettent en place de nombreuses actions notamment en termes de prévention routière, sur les risques des addictions. Aujourd'hui leur calendrier d'intervention dans les écoles est plein jusqu'à fin juin pour les opérations liées au permis piéton et vélo.



Le projet cœur de ville avance

Vous l'avez sûrement remarqué, les travaux du centre-ville battent leur plein. Après la finalisation le mois dernier de l'avenue Aristide Briand, le nouvel aménagement du parvis de l'Hôtel de ville a débuté en même temps que les travaux de la place Mazet.

Les changements sont déjà bien visibles et bientôt ils deviendront très concrets. Le parvis de l'Hôtel de Ville ainsi que la place du Sergent Robert-Mazet font peau neuve. Adieu l'enrobé en bitume rouge, place dorénavant à un large espace engazonné et à un enrobé couleur miel avec des pavés totalement plats : « Cela donne immédiatement un cachet au nouveau centre-ville. Sa nouvelle conception et les matériaux utilisés sont par ailleurs adaptés pour favoriser l'accessibilité de tous » déclare Paulo Paixao, adjoint au maire en charge de l'aménagement urbain. Au total 1 500 m² de pavés de grès de Fontainebleau auront été posés dans le centre-ville. Le

platane a été protégé pendant les travaux et pourra désormais s'épanouir dans une nouvelle fosse élargie. La place du Sergent Robert-Mazet sera aussi végétalisée avec la plantation d'arbres, la matérialisation d'espaces verts et un plus grand espace pour les piétons.

LES FUTURES ÉTAPES

Cette place étant en travaux, le stationnement en centre-ville est temporairement diminué. « Il sera à nouveau possible d'y stationner courant juin » ajoute Paulo Paixao. En attendant, pour pallier, la Ville a créé 6 places sous la halle du marché qui ont été mises en zone bleue pour favoriser la rotation. Le station-

nement y est autorisé en dehors des jours de marché les jeudis et les dimanches. Le bâtiment de l'ancienne direction des services techniques, acheté il y a quelques mois par un opérateur privé tout comme le bâtiment qui accueille aujourd'hui « *le Petit Guidon* », sera ensuite rénové. Il accueillera un commerce en rez-de-chaussée, si possible une brasserie. Les trottoirs du centre-ville seront élargis et des voies cyclables matérialisées lors des phases suivantes. Les prochaines étapes concerneront les travaux de la place Paul Bert, cet été et la rue du Moulin dont le chantier débutera en fin d'année.

TOP DÉPART POUR LA DEUXIÈME édition de la Bourse au permis

La Ville lance la deuxième édition de la Bourse au permis, une aide au financement de ce précieux sésame. L'an dernier, 13 Dammariens ont pu bénéficier de cette action dont Salma, Brice et Axel.

Le dispositif *Bourse au permis*, mis en place par la Ville, est renouvelé en 2023. Cette année 15 jeunes, âgés de 17 à 25 ans, pourront bénéficier de cette aide financière d'un montant de 900 € maximum, soit environ la moitié du coût d'un permis selon le Ministère de l'Intérieur qui en fixe le prix moyen à 1 800 €.

« Cette bourse permet de faciliter leur accès à cet examen, dont le coût reste un frein à son obtention. Le permis est pourtant essentiel. Il est un passeport pour l'emploi, il facilite l'insertion sociale et professionnelle. Il est aussi synonyme d'autonomie et d'indépendance » déclare Dominique Théraulaz, adjoint à la jeunesse. Pour y prétendre les jeunes candidats devront être dans une démarche concrète de formation ou d'insertion professionnelle, motivés pour assurer 50 heures au sein d'un service de la Ville et suivre, de façon assidue, la formation au permis de conduire.

AUTONOMIE ET ACCÈS À L'EMPLOI

Salma, âgée de 20 ans, est issue de la première session de cette bourse : « Maman d'une petite fille, je n'ai pas travaillé depuis 3 ans. Je voulais passer le permis de conduire pour reprendre le lycée et trouver un emploi. Le permis me facilitera la vie, c'est bien pratique pour les courses par exemple » précise-t-elle. Malgré un emploi du temps chargé, la jeune fille a effectué les démarches nécessaires pour candidater puis a réalisé les 50

heures de bénévolat au sein de la Ville. « J'ai tout de suite indiqué mon souhait de travailler à la ferme pédagogique que je visite souvent. C'était une aubaine pour moi d'y trouver une place, de renouer avec ma passion des animaux et particulièrement des chevaux. Si l'occasion se représente je ferai bien un stage prolongé ! » déclare-t-elle. Brice, âgé de 18 ans, a arrêté l'école pour suivre une formation dans l'aéronautique. Devant la nécessité d'obtenir son permis de conduire pour ses déplacements, il a lui aussi sollicité ce dispositif pour financer une partie du précieux sésame : « J'ai candidaté et après un entretien, durant lequel j'ai indiqué mon projet de formation, j'ai été accepté. J'ai passé 6 jours au sein des services techniques de la Ville à réaliser plusieurs missions comme de la plomberie et d'autres travaux. Je n'en ferais pas mon métier mais ce sont des connaissances que j'utiliserai à l'avenir » précise Brice.

DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

Les 50 heures d'immersion dans les services représentent une opportunité pour ces jeunes d'accéder à une première expérience



▲ Dans le cadre de l'aide au permis de conduire, une demi-journée de sensibilisation sur la sécurité routière est organisée par la Ville.

professionnelle qu'ils pourront valoriser. Sandrine, directrice du Multi-accueil « Les Daminous » témoigne : « Nous avons accueilli Lucie, au sein du Multi-accueil. Nous avons quelques appréhensions du fait qu'elle n'ait aucune expérience et ne soit pas issue d'une filière petite enfance. Nos doutes ont rapidement été balayés après un premier entretien. Nous lui avons exposé les enjeux liés à l'accueil de jeunes enfants. Elle en était tout à fait consciente. Son profil et son projet professionnel n'étaient pas si éloignés de nos attentes puisqu'elle souhaite s'orienter vers un métier dans le domaine de la santé. Malgré son manque d'expérience et son jeune âge, elle a su faire preuve de professionnalisme et s'est très bien adaptée » précise-t-elle. « Lucie révisait son BAC, préparait son permis et a souhaité effectuer ses heures durant son temps libre. Il est rassurant de voir des jeunes autant investis pour leur réussite ! » déclare sa collègue Stéphanie. Pour Axel, âgé de 18 ans, son expérience au sein de la Médiathèque a également été



▲ Sandrine et Stéphanie, du Multi-accueil "Les Daminous" ont accueilli Lucie.

l'occasion de se faire une première idée du monde professionnel : « J'ai été reçu comme un nouvel employé. On m'a présenté l'établissement, mes collègues puis les tâches qui allaient m'être confiées. On m'a enseigné les bases du métier et les règles à respecter notamment au contact du public avant d'aborder les aspects plus techniques. Cette expérience m'a aidé à prendre conscience de mes capacités et à prendre confiance en moi. J'en suis très reconnaissant » déclare le jeune homme qui révise d'ailleurs activement pour réussir son examen du permis de

conduire. « Outre une première expérience professionnelle, cette immersion dans les services municipaux répond également à la volonté des élus de faire découvrir à de jeunes administrés, le fonctionnement de la mairie et le professionnalisme de nos agents. C'est une façon de les faire participer à des actions qui ont vocation à être utiles pour les Dammariens, par le biais d'une offre de service comme l'accueil des enfants, la Médiathèque ou encore l'entretien des bâtiments communaux » conclut Dominique Théraulaz, adjoint à la jeunesse.



▲ Pour Axel, le stage obligatoire de 50 heures a été l'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle.

NOUVELLE ÉDITION DE L'AIDE AU PERMIS

... Pour candidater, les Dammariens âgés de 17 à 25 ans, doivent compléter le dossier disponible sur le site de la Ville ou auprès de la Structure Information Jeunesse (SIJ) située au 299 rue Jules Ferry, ouverte les lundis, mardis et vendredis de 14 h à 18 h et les mercredis et jeudis de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Les dossiers sont à remettre auprès de la Structure Information Jeunesse avant le 31 mai.

BUDGET PARTICIPATIF, la Ville concrétise des projets citoyens

Début mai, les projets du premier budget participatif de la Ville seront finalisés. Certains sont d'ores et déjà visibles comme par exemple les jeux pour enfants dans le parc de Farcy ou la vingtaine d'arbres fruitiers plantés au cœur du parc de l'Abbaye du Lys. Retour sur cette première expérience.



▲ Grâce à Sabrina, un nouvel espace de jeu pour les enfants est accessible dans le parc de Farcy.

Le premier budget participatif de Dammarie-lès-Lys a permis à des idées citoyennes de se concrétiser. Ces dernières ont été plébiscitées par les Dammariciens lors d'un vote, organisé en fin d'année 2021. Cette nouvelle expérience a généré quelques balbutiements : « Nous avons fait des erreurs de débutants lors de la mise en œuvre des premiers projets. Nous en tirerons les leçons pour la nouvelle édition dont les votes débutent bientôt » déclare Ali Kamèche, adjoint en charge de la participation citoyenne. Aujourd'hui plusieurs projets ont pu être réalisés comme l'aire de jeux au

sein du parc de Farcy. Sabrina, qui a porté le projet s'en réjouit : « Aux beaux jours, l'aire de jeux profitera aux enfants et à leurs parents mais aussi aux assistantes maternelles du quartier. Il faut dire que le parc était désuet, très peu fréquenté sauf par les propriétaires d'animaux qui effectuaient leurs sorties. Je suis persuadée que l'aire de jeu apportera une nouvelle vie au parc de Farcy » déclare-t-elle. Pour Stéphane, à l'initiative du projet de plantation d'arbres fruitiers en ville, c'est aussi un aboutissement qui lui tenait à cœur : « Après plusieurs propositions d'emplacements, le choix du

parc de l'Abbaye du Lys m'a été soumis. Cela me paraissait être la meilleure option, le parc étant situé en plein cœur de la ville. La floraison des fruitiers au printemps offre un spectacle qui embellit la ville mais c'est aussi une expérience enrichissante pour les citadins et les curieux qui pourront s'approcher, regarder les fruits de plus près et même les croquer s'ils le souhaitent ». 28 arbres fruitiers donneront de délicieuses prunes Reine-



▲ Stéphane, arboriculteur, souhaitait davantage d'arbres fruitiers en ville. Une idée rendue possible grâce au budget participatif.



Claudes, des pommes Reines de Renettes et des poires Conférences. « J'ai juste un regret, c'est que la Ville n'ait pas pu acquérir des variétés plus anciennes et méconnues qui ont des goûts particuliers et étonnants » ajoute Stéphane. Une situation occasionnée par la difficulté d'approvisionnement de nombreux fournisseurs dans bien des domaines.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCOLOGIE AU CŒUR DES PROJETS

Marc souhaitait quant à lui réduire la pollution lumineuse de nuit. Un objectif qui s'est accordé avec un projet municipal : « J'ai appris lors du premier entretien que la Ville programmait déjà l'extinction des lumières en ville de 1h30 à 5h du matin. D'un commun accord, nous avons donc décidé de dédier mon enveloppe budgétaire à l'optimisation énergétique des luminaires grâce à l'acquisition de matériaux plus modernes et économiques » déclare-t-il. Le projet de création d'un parcours écocitoyen est en cours de finalisation. « Le parcours a pour but de sensibiliser les jeunes et leurs parents aux bons gestes à adopter pour préserver la faune, la flore et nos ressources » déclare Patricia, qui l'a imaginé. Disposés à plusieurs endroits de la ville, des panneaux présenteront synthétiquement les objectifs de

développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015 : « Ce sont 10 panneaux qui seront répartis à travers la ville. Ce parcours ludique débutera à la ferme pédagogique du parc Soubiran et se terminera dans le parc de l'Abbaye du Lys. Ces supports permettront également de découvrir la ville et des endroits méconnus » conclut Patricia. Dans le cadre de ce projet des nichoirs ont aussi été réalisés par l'association Les P'tits Clous et les jeunes de la Confédération Syndicale des Familles. Ils ont été installés le 19 avril dernier, en présence du porteur de projet et des jeunes, par l'équipe en charge des arbres de la ville. Les travaux pour la création d'un espace de loisirs dans le quartier de la Justice ont débuté à la mi-avril : « Je suis fier de ce projet qui profitera à tous. Les aménagements donneront un nouveau visage au quartier » déclare Abdelkader qui a proposé la création de cet espace qui comportera des installations sportives et des jeux pour enfants à proximité du groupe scolaire et des lotissements du quartier.

VOTEZ POUR LES PROJETS DE LA NOUVELLE ÉDITION

La seconde édition du budget participatif a été lancée en mars 2023 avec un appel à projet auprès des Dammariens. Cette

◀ L'un des panneaux de Patricia accompagnera des nichoirs pour oiseaux dans les sous-bois de l'Abbaye du Lys.

année, la municipalité a reçu près d'une vingtaine de propositions. Pour rappel, les Dammariens souhaitant participer n'ont eu qu'à laisser parler leur imagination avec pour seules contraintes de présenter un projet clair et réalisable, de respecter la notion d'intérêt collectif et l'enveloppe maximum de 30 000 € par projet. Après des premiers échanges entre les porteurs de projet et les services de la ville, pour préciser et affiner certains éléments comme la localisation des projets, 11 projets seront soumis au vote des Dammariens. Ali Kamèche, adjoint au maire délégué à la participation citoyenne tient néanmoins à préciser : « Si des projets lauréats impactent le cadre de vie d'un quartier, d'une résidence ou d'une rue, des réunions publiques seront organisées, comme l'année dernière, pour présenter le projet aux riverains concernés afin de discuter d'éventuels ajustements. Néanmoins il faut entendre que si le projet est plébiscité par la population, la Ville se doit de le réaliser après vérification du respect du règlement du budget participatif ».

Nous vous invitons à découvrir les projets de cette seconde édition, puis à voter avant le 13 mai pour vos préférés. Les résultats seront dévoilés le 13 mai lors d'un dépouillement public organisé à la Maison des Ressources à l'Espace Albert Schweitzer à partir de 18 h.

Découvrez les projets du budget participatif 2023



2^e édition

BUDGET PARTICIPATIF

Votez

pour votre projet préféré
du 8 au 13 mai

Formulaires disponibles
sur mairie-dammarie-les-lys.fr
ou dans les accueils de la ville

11 PROJETS à départager



n°1

ARBORESCENCE

Environnement

Création d'un jardin public sur gravier, économe en eau.



n°2

REBOISEMENT DU PARC DU CHÂTEAU GAILLARD

Environnement

Plantation d'arbres au sein du parc du Château Gaillard.



n°3

PIGEONNIER CONTRACEPTIF

Protection animale

Installation d'un pigeonnier contraceptif afin de réguler, sans violence, la population de pigeons sur la ville dans le respect de la vie animale.



n°4

SE RETROUVER ET S'AMUSER À VOSVES

Loisirs

Création d'un espace de loisirs pour les 6 – 14 ans au sein du hameau de Vosves, en face de l'école primaire.

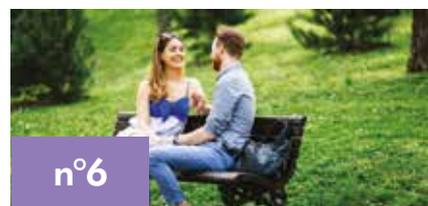


n°5

ARMOIRE À DONS

Solidarité

Fabrication d'une armoire en bois afin que chacun puisse y déposer des objets, des vêtements, des livres.



n°6

ESPACE VERT DE DÉTENTE ET DE CONVIVIALITÉ

Environnement

Création d'un square sur la parcelle située près du collège Robert Doisneau avec des bancs et des jeux pour enfants.



SÉCURISATION DES VOIES SUR BERGE

Sécurité

Pose de ralentisseurs sur le chemin de halage, en bords de seine, afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules.



RENDRE VISIBLE LE VISAGE DES FEMMES DANS LA VILLE

Arts

Réalisation d'une exposition urbaine illustrant des portraits de femmes, en faisant appel aux talents de photographes, peintres, sculpteurs, graphesurs...



FRESQUES MURALES SUR LA BIODIVERSITÉ

Environnement

Réalisation de fresques murales avec l'aide de professionnels, de jeunes et d'adultes en difficulté, sur le thème de la biodiversité.



UNE VILLE PLUS FLEURIE

Environnement

Planter davantage de fleurs aux entrées de ville et dans les quartiers (notamment la Plaine du Lys).



UN JOUR PAR AN, DAMMARIÉ SANS VOITURE

Environnement

Organiser un dimanche dans l'année, une journée sans voiture avec des animations autour du marché, une fanfare, des parcours vélo ainsi qu'une randonnée sur l'histoire de la ville.

Comment voter ?

Les Dammariens âgés d'au moins 16 ans pourront voter pour trois projets par ordre de préférence : 3 points pour votre premier choix, 2 points pour votre deuxième choix et 1 point pour le troisième projet que vous aurez inscrit sur le bulletin de vote.

Il sera possible de voter :

- directement sur [le site Internet de la ville](#)
- [par bulletin papier](#) à déposer dans une urne, au Centre administratif, à la Maison des ressources (Espace Albert Schweitzer) ou au Centre Gérard Philipe.

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Jeudi 13 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget pour l'année 2023. Nous profitons de cette tribune pour vous en présenter les grandes lignes.

Malgré un contexte économique défavorable pour les ménages comme pour les collectivités, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité sur la commune. Alors que de nombreuses villes augmentent les taux de 25% voire de 50% pour la ville de Paris, les taux resteront inchangés pour l'année 2023. En effet, nous avons souhaité consacrer nos efforts sur les dépenses de la ville plutôt que de faire porter le poids de la hausse des coûts de l'énergie sur les Dammariens. Ce choix fort, nous l'assumons et nous pouvons le faire grâce à la gestion rigoureuse des finances de la ville que nous menons depuis des années.

Cette exigence que nous portons aux comptes de la ville, nous permet de pouvoir investir fortement dans la modernisation des équi-

pements municipaux comme dans la vie associative et sportive de notre commune.

Le budget d'investissement de notre collectivité demeure à un niveau élevé, nous permettant ainsi de réaliser des travaux importants pour Dammarie-lès-Lys.

Ce budget sera consacré notamment à la modernisation du CCAS qui permettra un accueil plus adapté aux besoins de tous, à un investissement de plus de 600 000€ de travaux dans nos écoles, une enveloppe d'un total de 1,2 million d'euros pour nos équipements sportifs et un soutien aux associations de plus de 650 000€.

Des investissements ont aussi été votés concernant la culture avec notamment des travaux au sein de l'Espace Nino Ferrer ainsi que le développement des activités de l'Espace Pierre Bachelet Ambition forte de notre programme de l'élection

municipale de 2020, le projet cœur de ville se poursuit avec la 3^e phase des travaux. Comme vous avez pu le constater, ces derniers vont véritablement transformer notre centre-ville, en le rendant plus accessible et plus accueillant.

Ces investissements importants pour le présent et le futur de notre ville, sont possibles grâce au travail de l'ensemble des agents. Nous remercions les services pour leur travail quotidien aux services de tous les Dammariens et Dammariennes. Soyez assuré de leur engagement total ainsi que du nôtre afin de préparer l'avenir, en réalisant des investissements importants et nécessaires pour bien vivre ensemble à Dammarie-lès-Lys.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

1^{er} mai journée internationale des travailleuses et travailleurs. En 1948, ce jour devient férié et chômé en France.

« ...au capital qui parle en maître,

Disons en ce jour de réveil,

A chacun sa part de bien être.

Célébrons, frères d'ateliers,

La fête internationale,

Le premier Mai des ouvriers,

L'aurore de la sociale ! ... »

Jean Baptiste Clément (1898).

Ce 1^{er} mai sera une journée de mobilisation historique avec des manifestations massives portant l'exigence du retrait de la réforme du droit du départ à la retraite à 64 ans et des 43 annuités, du pouvoir de vivre, de la paix et de la justice

sociale, en France et partout dans le monde. Depuis des mois, la démocratie sociale (unité syndicale), l'opinion publique (94% des actifs) et l'Assemblée nationale (49-3) ne sont pas entendues. Le président des riches, le méprisant de la République est ressenti plus fortement comme un président autoritaire décidant seul avec son exécutif. Si l'on peut convenir qu'il utilise des voies légales de notre Constitution, d'une République construite pour un présidentialisme, on peut convenir également que cet isolement participe d'une conception illégitime de l'exercice du pouvoir. Notre démocratie représentative s'articule sur une contradiction entre le pouvoir délégué à une « minorité » et l'expression d'un peuple souverain. La démocratie s'absorbe-t-elle dans la représentation ou a-t-elle besoin de modes d'expression alternatifs au vote ? La souveraineté se conçoit-elle comme « un principe » ou comme « un exercice » ? Telles sont les interrogations conflictuelles qui traversent, sur deux siècles, l'élaboration française de la démocratie, une démocratie inachevée.

Le mois dernier, notre groupe n'a pas voté le budget de la majorité. Si certains investissements portant sur la rénovation thermique d'équipements nous conviennent, nous ne partageons pas la poursuite de projets sur le centre ville et Chamlys, l'externalisation de services, la réduction du nombre de gardiens dans les écoles...

Nous avons aussi entendu que les personnels étaient considérés comme un coût, alors qu'ils sont indispensables à notre collectivité et qu'il faut en prendre le plus grand soin.

Nous avons une pensée particulière pour Albin Guillory, agent territorial dévoué pour la ville et ses habitants depuis une trentaine d'années et décédé tragiquement le mois dernier.

Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Et si on parlait travail ?

L'âge de départ à la retraite (64 ans) a suscité des débats de fonds depuis plusieurs mois : pénibilité, travail des femmes, des jeunes et des seniors. Cette réforme impacte de manière très inégalitaire les actifs.

Pour les femmes : une situation précaire

Les femmes sont souvent contraintes de travailler à temps partiel, dans des postes peu reconnus ou mal payés (ex: postes AESH dans les écoles, aides à domicile, services aux personnes dans les EPA-HD et les crèches). Quelles retraites auront-elles ?

Pour les jeunes

Les jeunes éprouvent les pires difficultés pour décrocher des stages leur permettant de découvrir de vrais métiers. Dépourvus de réseau, qui dans les quartiers a cette chance ?

Quid du service public

Ce secteur économique est important dans le budget communal, mais la gestion très managériale du personnel et le recours en constante augmentation à la privatisation entraîne un profond malaise.

Depuis plusieurs mois, nous alertons sur les problèmes au sein des services de la ville : de nombreux départs en sont la preuve, le travail n'est ni reconnu ni valorisé, difficultés à monter en grade, suppression de postes, stress, surcharge de travail, « mise au placard ».

La DGS « manage » son personnel comme dans le privé provoquant ainsi des situations de souffrance au travail. Ce nouveau management finit par « substituer la rationalité technique ou gestionnaire à l'éthique démocratique » et accentue le malaise et la tension entre les acteurs (élus, agents et citoyens). Ce mode de gouvernance est plus un mode de contrôle sur les comportements et conduites des acteurs. Ces difficultés au travail impactent la santé et la qualité du travail. Cela

peut être assimilé au harcèlement sous ses différentes formes, source de fragilisation des salariés.

- Nous demandons une prise en compte de la dimension sociale dans les rapports humains et l'intégration des effets psycho-sociaux néfastes du management

- Nous dénonçons la logique de privatisation complémentaire au management qui n'a qu'un seul but : « casser le service public ».

Mme Dufour : elle a vécu plus de 47 ans dans notre ville. A été présidente de l'association Vie Libre. Elle a donné de son temps en tant qu'élue et citoyenne.

M Guilhory Albin : une mort brutale, qui laisse un goût amer. Il avait mis toute son énergie aux côtés de l'ancienne équipe municipale du temps de M Mignon. Nous retiendrons son engagement pour Lys jumelage.

Patricia, Sylvie et Hicham
elu.unnouveausoufflepourlly@gmail.com

DES CHATS À LA RECHERCHE d'une famille d'accueil

L'association cœurs et toit 77 (anciennement les chats libres de la Rochette), œuvre pour la régulation de la population des félins en ville. Elle fait notamment appel à des familles d'accueil pour s'occuper des chats en convalescence après des soins.

Valérie est une des bénévoles qui facilitent la remise « sur pattes » des chats mal en point, trouvés dans la rue. En ce moment elle accueille le petit Pirate qui, exceptionnellement, se détend au rez-de-chaussée. Après un accident, le chaton âgé d'à peine 1 mois et blessé à l'œil, loge à l'étage dans une pièce au calme. « Après une opération les chats en convalescence ont besoin d'être placés en sûreté pour qu'ils puissent se rétablir » explique Béatrice Vottero, présidente de Cœurs et toits 77. L'association recueille les chats blessés et capture ceux qui doivent être stérilisés. « Nous sommes extrêmement sollicités par des habitants qui nous demandent de l'aide pour des chats sans maison ou blessés. Nous les amenons chez un vétérinaire pour être stérilisés ou soignés si besoin. Les frais sont entièrement pris en charge par l'association. Un couple de chats non stérilisés peut générer plus de 20 000 chatons en quatre ans. Une situation ingérable. Les associations de protection animale, comme la nôtre, essayent tant bien que mal de réguler la population de chats mais c'est

un véritable problème de société qui devrait être, en réalité, pris en charge par l'État. Les villes, dont Dammarie-lès-Lys, nous aident financièrement mais ce n'est pas suffisant » déclare-t-elle.

LA VIE D'UNE FAMILLE D'ACCUEIL

L'association fait appel à des familles d'accueil de longue durée en vue d'adoption ou des familles relais, le temps de la convalescence. Valérie s'est portée volontaire il y a quelques mois. « En consultant la page Facebook du quartier j'ai vu que l'association recherchait en urgence des bénévoles pour accueillir temporairement des chats. Aimant ces petits animaux, j'ai proposé mon aide. Depuis, j'ai accueilli une dizaine de chats de tous âges. Ils restent quelques jours. Parfois, le chat arrivé le matin repart le soir pour une famille d'accueil de plus longue durée » explique Valérie. « L'association ne dispose effectivement pas de refuge. C'est pourquoi les familles d'accueil sont si importantes pour nous. Nous faisons alors tout pour les soulager, nous livrons la nourriture, la litière... Ils n'avancent aucuns frais » assure Béatrice.



▲ Béatrice a confié le petit Pirate âgé d'1 mois, à Valérie, famille d'accueil.

« Ce n'est pas très contraignant, il suffit de disposer d'une pièce isolée et d'un peu de temps à leur consacrer. Pour ma part je m'occupe de Pirate après ma journée de travail. Je suis toujours en relation avec l'association si besoin via un groupe WhatsApp ce qui est rassurant » précise Valérie. « On ne bloque jamais les familles » tient à ajouter la présidente de l'association « si elles ont des impératifs ou souhaitent s'absenter nous récupérons le chat et trouvons une solution alternative ».

Si vous souhaitez soutenir l'association en devenant famille d'accueil, en adoptant un chat ou en réalisant un don, prenez contact avec l'association à l'adresse coeurettoits@gmail.com



◀ 24/03 – Visite de l'équipe de France Handifoot

Le lycée Joliot Curie recevait l'équipe de France Handifoot, en compagnie de la section Futsal féminine de l'établissement. La rencontre a donné lieu à des échanges et à une compétition amicale entre les deux équipes.



▲ 29/03 – Échange scolaire Franco-Italien

Le Maire et les élus ont accueilli les élèves du lycée Angela Veronese de la ville jumelle de Montebelluna, dans le cadre d'un programme d'échange. Les voyages ont été organisés par les enseignants des lycées dammarien et italien et ont permis aux jeunes italiens de suivre quelques cours, de visiter la région et notamment le village des peintres de Barbizon ainsi que plusieurs monuments de la Capitale. Les jeunes du lycée Joliot-Curie ont quant à eux visité Venise, Vérone et Sirmione sur le lac de Garde et Trévise. Ils ont également assisté à des cours en Italie.



◀ 05/04 – **École multisports**

Lors d'une séance multisports, des enfants âgés de 6 à 11 ans, ont pu s'essayer à différentes disciplines représentées aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Au programme du cécifoot, l'adaptation du football pour des déficients visuels, du tir à l'arc en position assise ou encore du basket en fauteuil roulant.

18/04 – **Chasse aux œufs de pâques** ▶

Une semaine après pâques, les bambins de la crèche familiale sont partis à la chasse aux œufs dans le parc du château Soubiran. Après avoir construit leurs propres paniers afin de collecter œufs et lapins en chocolat, les gourmands se sont régalés en les dégustant !



◀ 22 & 23/04 – **Salon du tatouage à l'EPB**

Le temps d'un week-end, une centaine de tatoueurs venus de toute la France ont participé à la 3^e édition du salon du tatouage à l'Espace Pierre Bachelet. Les visiteurs ont profité de l'occasion pour se faire tatouer sur place ou pour assister aux nombreux shows et démonstrations qui ont rythmé ces deux journées. Les bénéfices de cet événement seront reversés au profit de l'association Gregory Le Marchal, qui lutte contre la mucoviscidose.

Lundi 8 mai

Commémoration du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

La Ville célébrera la fin de la seconde Guerre Mondiale et rendra hommage aux combattants lors d'une cérémonie.

- 10h hommage aux 5 résistants fusillés à la Glandée.

- 11h rassemblement au Monument aux Morts de la Place Paul Bert.



Du 9 mai au 1^{er} juillet

Exposition « Voyage d'une langue à l'autre : autour de la langue et de la culture arabe »

Sensibilisation à la langue arabe à travers des jeux de cartes, des activités autour de la calligraphie ainsi que des points d'écoute de textes et de contes.

Exposition de la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne.

**Médiathèque de 9h à 17h30.
Entrée libre.**



Vendredi 12 mai

New ! la comédie musicale improvisée

Des comédiens chanteurs, des musiciens, un dessinateur et un maître de cérémonie pour un spectacle unique au gré de leurs improvisations !

**Espace Nino Ferrer – 20h30.
Tarif plein : 18€ - Réduit : 18 €**

Samedi 13 mai

Club lecture

Un samedi par mois, des passionnés se donnent rendez-vous au club lecture pour échanger sur leurs coups de cœur littéraires.

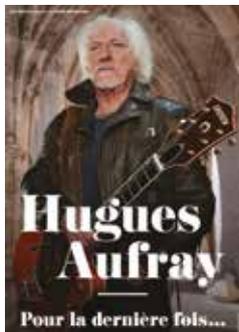
**Médiathèque – 10h30.
Entrée libre.**



Samedi 13 mai**« Athlé...prêt partez ! »**

Journée sportive pour tous les âges autour des disciplines de l'athlétisme. Au programme : marche nordique sur un parcours de 5km en forêt, course, renforcement musculaire, saut en longueur et lancer.

Rendez-vous au stade Jean Zay de 14h à 17h.
Entrée libre.

**Samedi 13 mai****Hugues Aufray**

Le chanteur poursuit sa tournée à travers la France avec son concert « Pour la dernière fois... ».

Espace Pierre Bachelet – 20h15.
Tarifs à partir de 38 €

Billetterie en ligne



**Du 13 mai
au 24 juin**

**Exposition
« Animaux
en parade »**

Pour sa dernière exposition de la saison, la Château des Bouillants accueille quatre artistes passionnés par les animaux, utilisant chacun un art différent : la photographie, l'illustration et la sculpture.

Vernissage le vendredi 12 mai à 18h30.
Château des Bouillants du mardi au samedi de 14h à 18h.
Entrée libre.

Mardi 16 mai**Conférence colère,
caprice, opposition ...**

Le Relais Petite Enfance de la Ville propose une conférence dédiée aux parents, animée par l'EPE 77 sur le thème « *Comprendre autrement le comportement de nos enfants à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau de l'enfant* ».

Espace Nino Ferrer – 20h.
Gratuit sur inscription au 01 64 87 49 23.

Et aussi

Jeudi 4 mai**Don du sang**

Par l'Établissement Français du Sang (EFS). Prise de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr
Espace Albert Schweitzer de 15h à 19h30.

Mercredi 10 mai**Prévention à la sécurité routière**

Journée de prévention autour des dangers de la route. Ateliers pour les 17 – 25 ans : quiz, expositions, initiations aux gestes de premiers secours.
Gymnase Pierre de Coubertin, de 13h30 à 18h - Entrée libre.

Mercredis 10, 17 et 24 mai**Apprendre à utiliser Excel**

La Maison des Ressources forme à l'utilisation du logiciel Microsoft Excel.
Espace Albert Schweitzer à 14h et 16h.
Gratuit sur inscription au 01 64 87 49 39.



VENDREDI 9 JUIN À 14 h

GUINGUETTE DE PRINTEMPS

À PARTIR DE 65 ANS

BORDS DE SEINE



**Inscription au C.C.A.S
du 9 au 17 mai**

